

P. J. Forget 12-13 Rang B.
 Thomas Richard 1/2-3 D.
 Alfred Belanger 5-6 " H.
 Joseph Corriveau 18-26. 1/2-37 H.
 Alfred Fugère 20-22 D.
 Edouard Paradis 23 D.
 Bastien & Bastien 19 S.
 Daniel Thériault
 Louis Lemay.
 Herbert Anderson.

Proposé par le conseiller Hilaire Labelle
 secondé par le conseiller Louis Jubeville
 Que la séance soit ajournée à la
 prochaine séance régulière

Alfred Belisle Sec. Trésorier Arthur Gabante maire

4/1/32
 Léonada
 Prov. & Greffe
 Des. de Mont.

Municipalité de l'Annonciation

À une session régulière du Conseil
 municipal de l'Annonciation tenue au
 lieu et à l'heure ordinaire des séances
 du dit-Conseil lundi le 4 janvier 1932
 conformément aux dispositions du Code
 Municipal de la Province de Québec, à la
 quelle session sont présents Monsieur Arthur
 Gabante maire Messieurs les conseillers
 Hilaire Labelle, Arthur Trancour.
 Le défaut de quorum ayant été constaté
 il a été proposé par M. Hilaire Labelle
 secondé par le conseiller Arthur Trancour

4/1/32 Que la séance soit ajournée à une demi-heure plus tard c. o. d. 10 heures et demie.

Arthuro Gabante
 Secrétaire
 Municipalité du Canton Joly. Maire

4/1/32

À une session régulière du Conseil municipal du Canton Joly, comme suit à l'appel d'une demi-heure, tenue au lieu ordinaire des séances à dix heures et demie s. m., conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec, à laquelle session sont présents monsieur Arthur Gabante maire et messieurs les conseillers Filaire Labelle, Arthur Labelle, Arthur Francoeur formant quorum sous la présidence de son honneur le maire. Il est ordonné et statué et le conseil statue et ordonne par résolutions comme suit.

Proposé par le conseiller Filaire Labelle.
 Secondé par le conseiller Arthur Francoeur.
 Que les minutes des assemblées du 7 et 28 décembre 1931 soient acceptées et signées.

Proposé par le conseiller Arthur Francoeur.
 Secondé par le conseiller Arthur Labelle.
 Qu'une nouvelle demande d'octroi immédiat au Chénage soit de nouveau adressée à Monsieur Korte député, en y mentionnant tous les détails possibles et insister davantage pour l'obtention de cet octroi.

4/1/32

Proposé par le conseiller Hélène Labelle
 Secondé par le conseiller Arthur Tracou
 Que les renseignements et détails
 suivants soient envoyés à la Commission
 municipale, pour une réponse
 prochaine.

Règlement, pour le trafic des véhicules
 légers, & automobiles dans des con-
 ditions où le chemin aura été ren-
 du défectueux, mauvais par la pluie
 neige fondante etc.

Procès verbal. Le nettoyage s'en assurera
 en donnant libre cours à l'eau.

Lots n'ayant pas de chemin de front
 & possibilité de lui donner une frontière
 Adopté

Proposé par le conseiller Hélène Labelle
 Secondé par le conseiller Arthur Labelle
 Que la séance soit levée

Arthur Labonté maire
 René Bélisle Sec. Gen.

Le Canada
Prov. de Québec
Dist de Montcalm.

Levis Publie
Municipalité du Canton Joly

Levis publie est par les présentes donné, par Alfred Bélisle Président de l'élection de janvier 1932, nommé à cette charge par résolution du conseil municipal en date du 7 décembre 1931

Que la mise en nomination pour la place de conseillers en remplacement de messieurs, Hilaire Labelle Arthur Traneour Louis Jubinville et tous sortant de charge, aura lieu mercredi le 13 treize janvier mil neuf cent trente-deux 1932, entre dix heures et midi, à la salle publique du Village de Labelle.

Et que si à l'expiration du délai fixé pour la mise en nomination aux dites charges, il y a plus que le nombre voulu de candidats à élire pour les dites charges, j'ordonne que la votation se fasse lundi le dix huit 18 janvier mil neuf cent trente-deux 1932 entre huit heures du matin et six heures du soir à la salle publique du Village de Labelle.

J'ai nommé par commission, M. Georges Bélisle secrétaire d'élection donné à Labelle ce cinquième jour de janvier mil neuf cent trente-deux
5/1/32

Alfred Bélisle
Président d'Élection

Canada
Prov. de Québec
Dist de Montréal

Municipalité du Canton Joly

Je soussigné Alfred Bélisle, Président d'Élection sous mon serment d'office dépose et dit que j'ai publié l'avis ci annexé au présent en y affichant une copie à chacun des endroits suivants, savoir: Sur la façade de l'Église Catholique et l'autre sur la façade de la Salle publique entre trois et quatre heures de l'après-midi le 4 janvier 1932 et en lisant à l'issue des services divins le 10 étant le dimanche suivant, où cet avis a été affiché comme sus-dit.

En foi de quoi je donne ce certificat le 11 janvier mil-neuf cent trente deux (11/1/32)

Alfred Bélisle
Président Élection

Canada
Prov. de Québec
Dist de Montréal

Municipalité du Canton Joly

Je soussigné Georges Bélisle ayant été nommé par commission Secrétaire de la présente élection jure solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge et ce au meilleur de mon jugement et de ma capacité
Ainsi que Dieu me soit en aide

Assermenté devant moi
à Labelle ce 11 janvier
mil-neuf cent trente-deux
11/1/32

Georges Bélisle
Secrétaire d'Élection

Alfred Bélisle
Prés. Élection

Canada
Prov. de Québec
Dist de Montcalm

Municipalité du Canton Joly

À une assemblée des Electeurs de la municipalité du Canton Joly, tenue à la salle ordinaire des séances le treize janvier mil neuf cent trente-deux à dix heures de l'avant-midi, conformément aux dispositions du local municipal de la Province de Québec, et à l'avis préalable donné à cette fin par l'officier Président d'office à l'élection 1932 dûment publié à la dite municipalité tel qu'il appert au certificat de cet avis ensemble annexé au procès verbal du dit conseil, sous la présidence de l'officier Président de l'élection de janvier mil neuf cent trente-deux

Levant l'heure de dix heures du matin, le président de l'élection lit l'avis donné pour la présente élection: déclare l'assemblée ouverte et requiert messieurs les électeurs présents de proposer les personnes qu'ils veulent choisir comme conseillers municipaux du Canton Joly.

Clément Séguin
Président d'élection

Labelle Janvier 13 1932

Proposé par Eugène Bédilote
Seconde par Adrien Bédilote
M. G. Hilaire Labelle Cultivateur
du village de Labelle sont mis en
nomination comme conseillers du canton
Joly
Eugène Bédilote,
Adrien Bédilote,

Labelle 13 Janv 1932,

Proposé par Henri Brassard
 Secondé par Joseph Brisson
 que Monsieur Henri Godard
 cultivateur du Canton Joly
 soit mis en nomination comme
 conseiller du Canton Joly.

Henri Brassard,
 Joseph Brisson.

Labelle 13 Janv 1932

Proposé par Eugène Bédilotte
 Secondé par Adrien Bédilotte
 père M. Donat Valiquette
 cultivateur du Canton Joly
 soit mis en nomination comme
 conseiller du Canton Joly.

Eugène Bédilotte
 Adrien Bédilotte

Labelle 13 Janv 1932,

Proposé par André Brassard
 Secondé par Henri Filiatrault
 que Monsieur Julien Brassard
 cultivateur du Canton Joly
 soit mis en nomination pour
 la charge de conseiller du
 Canton Joly.

André Brassard
 Henri Filiatrault,

Labelle 13 Janv 1932

Proposé par Maxime Branchaud
 Secondé par Adrien Bédilotte
 par Monsieur Henri Valiquette
 cultivateur du canton Joly
 soit mis en nomination comme
 conseiller du canton Joly.

Admis

Maxime Branchaud
 Adrien Bédilotte

Labelle 13 Janv 1932

Proposé par Eugène Bédilotte
 Secondé par Joseph Brisson
 par Monsieur Henri Filiatrault
 cultivateur du canton Joly
 soit mis en nomination comme
 conseiller du canton Joly.

Admis

Eugène Bédilotte
 Joseph Brisson

Advenant l'heure de midi, le Prési-
 dent de l'élection déclare l'assemblée
 close, ont été mis en nomination
 comme conseillers du canton Joly
 Messieurs Théo Labelle, Henri
 Rodard, Donat Valiquette, Julien Bras-
 sard, Henri Valiquette, Henri Filia-
 trault.

Comme il y a plus que le nombre voulu
 de conseillers, à élire pour la dite charge
 j'ordonne que la votation se fasse le
 18 janvier 1932 de huit heures
 du matin à six heures du soir à
 la salle publique du village de Labelle
 Georges Pelletier
 Secrétaire d'élection

Clément Labelle
 Président

Canada
Prov. de Québec
Dist de Montcalm

Municipalité du canton Joly

Je soussigné Hilaire Labelle
ayant été élu conseiller de la municipalité
du canton Joly, jure sur les
Saintes Évangiles que je remplirai
bien et fidèlement les devoirs de
ma charge et ceux au meilleur de
mon jugement et de ma capacité.
Cesmement devant moi à Labelle le 20^{me} jour de Janvier 1932

ami que Dieu
me soit en aide

Alf. Bélisle

Sec. Trésorier Hilaire Labelle

Je soussigné Julien Brassard
ayant été élu conseiller de la municipalité
du canton Joly, jure sur les Saintes
Évangiles que je remplirai
bien et fidèlement les devoirs de
ma charge et ceux au meilleur de
mon jugement et de ma capacité.
Cesmement devant moi à Labelle
le 20^{me} jour de Janvier 1932

Comme que Dieu me soit en aide

Alf. Bélisle

Sec. Trésorier Julien Brassard

Je soussigné Henri Gossard ayant
été élu conseiller de la municipalité
du canton Joly, jure sur les Saintes
Évangiles que je remplirai bien et
fidèlement les devoirs de ma charge
et ceux au meilleur de mon jugement
et de ma capacité. Ami que Dieu me soit en aide

Cesmement devant moi à

Labelle. ce 1^{er} fév. 1932 Alf. Bélisle Henri Gossard

Sec. Trésorier

1/2/32
Canada
Cros de Québec
Dist de Montcalm

Municipalité du Canton Joly

À une session régulière du Conseil municipal du Canton Joly, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit Conseil, lundi le 1^{er} février 1931 conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec, à laquelle session sont présents Monsieur Arthur Labelle maire et Messieurs les conseillers Hilairie Labelle, Arthur Labelle, Julien Brassard Henri Godard, formant quorum sous la présidence de son Honneur le maire. Il est ordonné et statué et le Conseil statue et ordonne par résolutions comme suit.

Proposé par le conseiller Arthur Labelle
Secondé par le conseiller Hilairie Labelle
Que les minutes du 4 janvier 1931 soient acceptées et signées. *Adopté*

Proposé par le conseiller Hilairie Labelle
Secondé par le conseiller Arthur Labelle
Que la démission comme inspecteur de voirie de Messieurs Henri Godard, Pangé Joseph Brisson soit acceptée. *Adopté*

Proposé par le conseiller Henri Godard.
Secondé par le conseiller Hilairie Labelle.
Que Monsieur Cendie Brassard soit nommé inspecteur de voirie en remplacement de M. Joseph Brisson pour Pangé et M. Paul Emile Godard pour le Pangé en remplacement de M. Henri Godard. *Adopté*

11/2/32 Proposé par le conseiller Henri Godard
 secondé par le conseiller Arthur Labelle.
 Qu'un avis soit donné, à messieurs
 Edgard Brunet, Ledonai, Languin, Aldéric
 Rousseau, Joseph Boivin, Jos Sévigny
 de se rendre pour la prochaine assem-
 blée du conseil, afin de discuter
 la question de la montée Chapleau.

Adopté

Proposé par le conseiller Hilarie Labelle
 secondé par le conseiller Henri Godard.
 Que monsieur Aldéric Rousseau, ins-
 pecteur de voirie soit avisé de visiter
 pour la nécessité d'une clôture fon-
 geant le lot no 40 dans la montée
 du rang 4. De même que Monsieur Frédéric
 David la clôture dans la montée
 Massard en face de la propriété Lot no
 de Monsieur Stuppel.

Adopté

Proposé par le conseiller Hilarie Labelle
 secondé par le conseiller Arthur Labelle.
 Que la Corporation au canton Joly, décide
 de faire faire la vérification des livres
 du Secrétaire - Théories pour la pé-
 riode du 1^{er} janvier 1931 au 31^{er} décembre
 1931 avec en plus la vérification de
 la caisse à date de l'audition. Et
 engage monsieur J. H. Denis Compta-
 ble Public Licéensé pour faire telle
 vérification, moyennant un montant
 d'honoraires conforme au tarif des
 comptables publics licéensés, tel que
 spécifié dans sa lettre en date du
 13 janvier 1932, mais ne
 ne dépassant pas toutefois la somme
 de \$75.00 soixante-quinze francs

Adopté

1/2/32

Proposé par le conseiller Julien Brassard
 Seconde par le conseiller Hilaire Labelle
 Que l'Octroi immédiat au chômage
 autorisé pour le montant de \$4000.00
 Quatre mille piastres, soit accepté
 aux conditions de 20% comme quote-part
 de la municipalité. Et que Monsieur
 le maire avec le secrétaire soit autorisé
 à signer pour et au nom de la muni-
 cipalité tous documents à cet effet.

Adopté

Proposé par le conseiller Julien Brassard
 Seconde par le conseiller Henri Godard.

Que les comptes suivants soient acceptés
 et payés. Godard Lambert les. \$ 1.30 P
 L'Équipier au nord de Buller's \$ 11.70 P
 Cy. Béatrice de Rochette le montant de \$ 1.20 P
 Cy. Béatrice Président d'Élection 8.00 P
 Georges Béatrice Secrétaire d'Élection 3.00 P
 P. E. Forget Compte matériel 1.20 P
 P. E. Forget \$ 7.80 P

Adopté

Proposé par le conseiller Julien Brassard
 Seconde par le conseiller Arthur Labelle
 Que la séance soit ajournée à lundi
 prochain le 8 courant à neuf heures.

Adopté

Arthur Labelle maire

Cy. Béatrice
 Secrétaire

Municipalité du canton Joly

Leanne
 Prod. de Lumber
 Dist. de Montcalm

C'est une session régulière du conseil muni-
 cipal du canton Joly, comme suite à l'a-
 journement du 1^{er} février 1932, tenue
 au lieu et à l'heure ordinaire des seau-
 6 8 fev. 1932

ces au dit Conseil, conformément aux dispositions du code Municipal de la Province de Québec, à laquelle session sont présents monsieur Arthur Labonté maire et messieurs les conseillers, Hilaire Labelle, Arthur Labelle, Henri Brassard, Henri Godard, Julien Brassard formant quorum sous la présidence de son Honneur le maire, Le Jubinville fils. Il est ordonné et statué et le Conseil statue et ordonne par résolution comme suit.

Il est proposé par le conseiller Julien Brassard secondé par le conseiller Arthur Labelle Que la question du chômage soit renvoyée à la prochaine assemblée Adopté

Proposé par le conseiller Hilaire Labelle secondé par le conseiller Le Jubinville fils Que la séance soit ajournée à lundi prochain le 15 du mois courant à 9 heures. Adopté

Arthur Labonté - maire

Alfred Labelle Sec. Trésorier

Municipalité du canton Joly.

15/2/32

Ci une session régulière du conseil municipal du canton Joly, comme suite à l'ajournement du 8 février courant tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit Conseil, lundi le 15 février 1932, conformément

15/2/33

aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents, Monsieur Arthur Labonte maire et messieurs les conseillers Hilaire Labelle, Louis Jubinville fils, Arthur Labelle, Henri Brassard, Julien Brassard, Henri Godard. Formant quorum sous la présidence de son Honneur le maire. Il est ordonné et statué et le conseil statue et ordonne par résolutions comme suit.

Proposé par le conseiller Julien Brassard
 Secondé par le conseiller Henri Godard
 Que la demande de M. P. G. T. Org et, au conseil municipal du canton Joly, soit prise en considération pour être étudiée à la prochaine assemblée

Adopté
 Proposé par le conseiller Henri Godard
 Secondé par le conseiller Arthur Labelle
 Que M. Alfred Bélisle soit chargé d'aller rencontrer le député M. Lortie au Lac des Écorces, pour discuter la question de la passerelle au dessus de la Rivière Rouge réunissant les écoles des rangs 6 et 7.
 Et que le coût de cette construction soit payé à même l'argent autorisé aux fins de remédier au chômage. Adopté

Proposé par le conseiller Louis Jubinville fils
 Secondé par le conseiller Henri Brassard
 Que les personnes suivantes soient nommées comme conducteurs de travaux remédiateurs au chômage, suivant les arrondissements désignés

15/2/32

M Henri Godard pour le rang D. 1.
M Pierre Leblot D. 2.

Proposé par le conseiller Henri Godard
secondé par le conseiller Henri Brassard
Qu M Louis Jubinville fils soit nommé
conducteur des travaux remédiateurs au
chomage pour l'arrondissement du rang H
Henri Filiatrault pour le rang I, La
Tabelle. numere 1, et Arthur Labelle
pour le rang G. Adopté

Proposé par le conseiller Henri Godard
secondé par le conseiller Hilarie Tabelle
Que la séance soit ajournée à lundi
le vingt-deux février courant à
neuf heures 0 m. Adopté

Arthur Labonte Maire
Célestine Sec Trésorier

22/2/32

Canada

Prov de Québec

Dist de Montcalm

Municipalité du Canton Joly.

À une session régulière du Conseil
Municipal du Canton Joly, comme
suite à l'agouvement du quinze 15
février mil neuf cent trente-deux, l'assem-
blée est tenue au lieu et à l'heure ordi-
naire des séances du dit-Conseil
lundi le vingt et un février courant
conformément aux dispositions du Code
Municipal, de la Province de Québec
à laquelle session sont présents Monsieur
Arthur Labonte, maire et messieurs Les
conseillers, La Jubinville fils, Hilarie

22/2/32

Labelle, Henri Grassard, Arthur Labelle, Julien Grassard, Henri Rodard formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire,
 Il est ordonné et statué et le Conseil statue et ordonne par résolution comme suit

Proposé par le conseiller Arthur Labelle
 Secondé par le conseiller Julien Grassard
 Que la contribution de la Municipalité à 20%, soit payée à même les fonds généraux de la Municipalité.

Que le salaire soit fixé comme suit
 Un homme seul \$0.20 vingt sous de l'heure
 Un homme et un cheval trente sous " "
 Un homme et deux chevaux quarante sous "

Proposé par le conseiller Julien Grassard
 Secondé par le conseiller Arthur Labelle
 Que le secrétaire soit autorisé de s'enquérir auprès d'un ingénieur, quels seront les matériaux requis, considérant la durée, la qualité, et des prix, des dits matériaux, de même que du coût approximatif de la passerelle en question

Proposé par le conseiller Julien Grassard
 Secondé par le conseiller Henri Rodard
 Que la demande de M. P. C. Torget au sujet de l'aide à la construction d'un canal augmentation la pression de l'eau dans le but de protéger l'Église et le presbytère soit prise en considération pour être étudiée à la prochaine assemblée

-Adopté

22/2/32

Proposé par le conseiller Henri Godard
 Secondé par le conseiller Louis Jubinville fils
 Que M. Auguste Buisson soit nommé
 conducteur des travaux immédiats
 au chômage, dans la montée Brassard.

Adopté

Proposé par le conseiller Henri Brassard
 Secondé par le conseiller Hilaire Labelle
 Que M. Henri Godard soit nommé Es-maire
 pour la municipalité du canton Joly.

Adopté

Proposé par le conseiller Julien Brassard
 Secondé par le conseiller Louis Jubinville fils
 Que des travaux soient exécutés pour
 une partie des argentés destinés aux chômeurs
 soit environ \$15.00 par semaine par
 chômeur, là où les conducteurs ont
 été nommés.

Adopté

Proposé par le conseiller Arthur Labelle
 Secondé par le conseiller Henri Godard
 Que la séance soit ajournée à lundi
 prochain le 29 du mois courant.

Adopté

Arthur Labelle - maire
 H. Labelle - Sec. - Trésorier

Municipalité du canton Joly.

29/2/32

Canada

Circuit Québec

Dist de Montcalm

Cette session régulière du conseil
 municipal du canton Joly, comme
 suite à l'ajournement du vingt-deux
 février 1932, l'assemblée est tenue
 au lieu et à l'heure ordinaire des
 séances du dit conseil, lundi le
 vingt-neuf février mil neuf cent trente-deux.

29/2/32 conformément aux dispositions du Code
municipal de la Province de Québec
à laquelle session sont présents
Monsieur Arthur Labonté, maire
et messieurs les conseillers, Henri
Brassard, Hilaire Labelle, Arthur
Labelle, Henri Godard, Julien
Brassard, formant quorum sous
la présidence de Monsieur le
maire. Il est ordonné et statué
et le Conseil statue et ordonne par
résolution comme suit

L. Jubinville
fils

Proposé par le conseiller Henri Brassard
Secondé par le conseiller Arthur Labelle
Que le montant total autorisé aux
fins de remédier au chômage
soit dépensé à des travaux d'amélio-
ration de chemin, construction de
pont et ponceaux, et que la question
de passerelle soit mise de côté pour
le présent. Adopté

Proposé en amendement par le conseiller
Julien Brassard que la question de la
passerelle soit remise à lundi prochain
et dans l'intervalle que des prix soient
demandés en ce qui concerne les matériaux
etc requis à cette fin
cette proposition en amendement n'ayant
pas eu de secondeur est ajournée par défaut

Proposé par le conseiller Louis Jubinville
Secondé par le conseiller Henri Brassard
Que Monsieur Frédéric David soit nommé
conducteur en remplacement de M. Eugène
Brisson. Sans la motion Brassard

29/2/32 Que Messieurs Hilaire Labelle et Arthur Labonté soient nommés conducteurs pour les rangs A & B. Adopté

Proposé par le conseiller Hilaire Labelle
 Secondé par le conseiller La Jubinville fils
 Que l'arrondissement des rangs D & E.
 soit annexé à l'arrondissement du
 rang F. pour l'exécution des travaux
 immédiats au chômage, & ce sous
 les ordres de M. Arthur Labelle.

Adopté

Proposé par le conseiller Arthur Labelle
 Secondé par le conseiller Hilaire Labelle
 Que M. Brousseau Alderie soit nommé
 conducteur conjoint avec M. Arthur Labelle.

Adopté

Proposé par le conseiller Hilaire Labelle
 Secondé par le conseiller La Jubinville fils
 Que la distribution de l'ouvrage dans
 l'exécution des travaux immédiats
 au chômage soit laissée à la dis-
 cretion des conducteurs dans chacun
 leur arrondissement respectifs.

Proposé par le conseiller Hilaire Labelle
 Secondé par le conseiller La Jubinville fils
 Que les personnes suivantes soient
 inscrites au rôle d'évaluation,
 Ernest Alarie Georges Godard.
 Paul E. Alarie
 Charles Milgours Adopté

Attendu que cette municipalité a été
 autorisée par le ministre des Travaux
 publics et du Travail à faire des
 travaux pour une somme inconnue.

29/2/52

pas quatre mille piastres \$4,000.00
aux fins de remédier au chômage
dans la municipalité.

Attendu que quatre vingt pour cent
80% de ce montant soit Trois mille
deux cents piastres \$3,200.00 sera payé
par les gouvernements Provincial et Fédé-
ral et que 20% vingt pour cent soit
huit cents \$800.00 piastres soit être
payé par la municipalité.

Attendu qu'en vertu de la Loi de l'aide
aux chômeurs 1931 (22 George V Chap 2)
cette Corporation peut contracter un
emprunt jusqu'à concurrence de cette somme.
A ces fins, il est par le présent règlement
statué et décidé comme suit.

- 10 La Corporation du Leanton Jly. est auto-
risé à emprunter temporairement selon
les besoins et en attendant le paiement
de la part des gouvernements fédéral et
provincial, une somme n'excédant pas
quatre mille piastres.

Cet emprunt pourra être fait au moyen
d'un ou plusieurs billets signés par
le maire et contresignés par le secrétaire-
trésorier. Les ou les dits billets devront
être payés avec les sommes qui seront
reçues des gouvernements fédéral
et provincial, comme étant la part des
dits gouvernements dans le coût des
dits travaux.

Un taux d'intérêt n'excédant pas 6% par
année sera payé sur les dits billets
en vertu des paragraphes 1 ci-dessus.
S'il est impossible d'emprunter les

29/1/32 sommes requises à un taux d'intérêt inférieur ou égal à 6%. Le conseil devra faire déterminer le dit taux d'intérêt. Cet intérêt sera payé à même les fonds généraux de la municipalité.

« Pour rencontrer la part de la municipalité, la Corporation est autorisée à emprunter une somme n'excédant pas huit cents piastres \$800.00 par billets signés par le maire et contresignés par le Secrétaire - Trésorier, à un taux n'excédant pas 6% par année.

La part de la municipalité soit huit cents piastres \$800.00 de même que des intérêts sur la dite somme seront payés à même les fonds généraux de la municipalité.

Le produit de ces ou ces billets, d'emprunt temporaire ainsi que le montant de trois mille deux cents piastres qui sera payé, versé par les gouvernements fédéral et provincial, devront être employés exclusivement aux fins de remédier au chômage dans la municipalité. Le tout conformément au contrat intervenu entre la municipalité et les gouvernements fédéral et provincial.

Le présent règlement entrera en vigueur le jour de son approbation par le Lieutenant-gouverneur en conseil si requis.

Le une session régulière du conseil municipal au leantou July, comme suite à l'ajournement du 26 courant.

29/2/32 l'assemblée est tenue au lieu et
à l'heure ordinaire des séances
du dit Conseil, le mardi le 29 février
1932., conformément aux dispositions
du Code Municipal de la Province
de Québec. à laquelle session
sont présents Monsieur Arthur Labonté
maire et Messieurs les conseillers
Henri Godard, Hilaire Labelle,
Henri Brassard, Julien Brassard
Arthur Labelle, de Jubinville
formant quorum sous la présidence
de son Honneur le maire
Il a été proposé par le conseiller
Julien Brassard, secondé par
le conseiller Arthur Labelle
et résolu à l'unanimité, que le
réglement no autorisant un
emprunt temporaire de \$4000.00
Pratiqué en vertu de la
"Loi de l'aide aux chômeurs, 1931
soit adopté Adopté

Proposé par le conseiller Julien Brassard.
Secondé par le conseiller Hilaire Labelle
Que la reance soit levée

Arthur Labonté ^{Adopté} maire
Cybelise Sec. Trésorier

Municipalité du Canton Joly

7/3/32
Canada
Prov. de Québec
Dist de Montcalm

À une session régulière du Conseil Municipal du Canton Joly, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit Conseil, lundi le sept mars mil neuf cent trente deux conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec, à laquelle session sont présents Monsieur Arthur Labou-
te Maire et Messieurs les conseil-
lers Henri Godard, Julien Brassard, Henri Brassard, Arthur Labou-
te, formant quorum sous la
présidence de Son Honneur le Maire.
Il est ordonné et statué et le
Conseil statue et ordonne par
résolutions comme suit

Proposé par le Conseiller Julien Brassard
Secondé par le conseiller Henri Godard
Que les minutes des assemblées des 1^{er} fev
des 8 fev, du 15 fev, du 22 fev, et du 29
février mil neuf cent trente-deux, soient
adoptées et signées - Adopté

Proposé par le Conseiller Henri Brassard
Secondé par le conseiller Henri Godard
Que cette Corporation prie le ministre de la
voirie de faire entretenir et réparer, confor-
mément aux dispositions de la loi de la
voirie, aux frais du gouvernement, par le
surintendant général de l'entretien et de la
réparation des chemins, les chemins amélio-
rés suivants savoir :
Labarre - La mangra Prov. 0.48 m
Adopté

7/3/32

Proposé par le conseiller Henri Brassard
 secondé par le conseiller Henri Dodard
 Hélice Adélard Belanger To Taxes payés
 par Alfred Belanger \$4.45 /
 Prime Assurance \$8.00 /
 Comptes des Travaux de Chauffage 1931 \$3001.75 /
 " " " Secours Directs 1931 \$ 400.00 /
 Hélice Taxes pour Labelle \$ 5.50 /

Proposé par le conseiller Arthur Labelle
 secondé par le conseiller Henri Dodard.
 Que M Joseph Séguin soit nommé inspecteur
 de Voirie en remplacement de M. Maurice Brousseau
 dans la montée de l'Église Long I.

Proposé par le conseiller Julien Brassard
 secondé par le conseiller Arthur Labelle
 Que la séance soit levée

Arthur Labelle maire
 Sec. Trésorier

4/4/32

Canada

Prov de Québec
 Dist de Montcalm

Municipalité du Canton Joly

À une session régulière du conseil
 municipal du canton Joly, tenue au lieu
 et à l'heure ordinaire des séances du dit
 conseil, lundi le quatrième jour du mois
 d'avril l'an mil neuf cent trente-deux
 conformément aux dispositions du Code
 Municipal de la Province de Québec, à la
 quelle session sont présents Messieurs Arthur
 Labelle maire et messieurs les conseillers
 Henri Dodard, Hélice Labelle, Julien Brassard,
 Arthur Labelle, Julien Brassard
 Henri Brassard formant quorum sous
 la présidence du sieur Honoré le Maire.

4/4/32 Il est ordonné et statué et le Conseil statue et ordonne par résolutions comme suit.

Proposé par le conseiller Julien Brassard
 Secondé par le conseiller Henri Dodard
 Que les minutes de l'assemblée du 7 mai soient adoptées et signées. *Adopté*

Proposé par le conseiller Hilaire Labelle
 Secondé par le conseiller Julien Brassard.
 Étudiés à l'unanimité que monsieur Le St-Denis Auditeur soit autorisé à faire la dissection des arriérés annuels par année aux fins d'établir sur quelles années antérieures ils se reportent. *Adopté*

Proposé par le conseiller Julien Brassard
 Secondé par le conseiller Arthur Labelle
 Que le secrétaire soit autorisé à collecter sur les arriérés du chômage autant que possible, à raison de refus de payer de la part des contribuables, qu'une saisie soit prise immédiatement sur leurs biens et effets, et que le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés de signer pour et au nom de la Corporation tous documents à cet effet. *Adopté*

Proposé par le conseiller Julien Brassard.
 Secondé par le conseiller Hilaire Labelle.
 Que les comptes suivants soient acceptés et payés

Hémond Prigent	\$8.00
Remise d'emprunts temporaires et intérêts payés sur les dits emprunts durant l'année suivant liste ci-dessous et payés 4 L.M.	
Wilfrid Machabie intérêts	\$50.00
Hilaire Brassard compte	1.35

Joseph Clément	Rémun.	\$ 800.00	✓
"	Intérêts	84.42	✓
Banque Canadienne Nationale	Escompt.	95	✓
Guyon Brasseur	Rémun.	250.00	✓
"	Intérêts	12.50	✓
Thérèse Lauson	"	100.00	✓
Joseph Clément	"	84.60	✓
Union d'Affaires	Code Mun.	5.-	✓
Corporation Village Labelle		3.30	✓

Proposé par le conseiller Hilaire Labelle
 Secondé par le conseiller Henri Brasseur.
 Que la séance soit ajournée à samedi
 après-midi à trois heures.

Adopté

Arthur Labonte maire
 Alfred Sévigny
 Sec. Trésorier

9/4/32

Municipalité du Canton Joly.

Canada
 Cote de Quebec
 Dist de Montcalm

Ce sera session régulière du conseil municipal du canton Joly, comme suite à l'ajournement du 4 du mois courant à laquelle était présente tous les membres du Conseil. L'assemblée est tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit conseil, samedi le neuf avril mil neuf cent trente-deux, à trois heures p.m. conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Quebec, à laquelle assemblée sont présents monsieur Arthur Labonte maire et messieurs les conseillers Hilaire Labelle, Arthur Labelle, Julien Brasseur, Henri Godard, Henri Brasseur formant quorum sous la présidence de son Honorable Maire.

Il est ordonné et statué et le conseil statue et ordonne par résolution comme suit.

Proposé par le conseiller Henri Godard
 Secondé par le conseiller Henri Brassard
 Que le compte de M. Joseph Sévigny soit
 accepté au montant de \$39.00 Trente
 neuf dollars soit vingt jours suivant
 sa réclamation, au prix de deux piastres
 et soixante sous par jour avec en plus
 les frais de médecin à \$7.00 Sept piastres
 Cette allocation devant être en règlement ^{final}
 de toutes réclamations antérieures ou futures
 en ce qui concerne l'accident survenu en
 date du 8 mars, sur les travaux de
 chômage exécutés par la municipalité, sous
 les ordres de M. Arthur Labelle conducteur.

Adopté
 Proposé par le conseiller Arthur Labelle
 Secondé par le conseiller Henri Brassard
 Que vu que la salle n'a pas été chauffée
 par le fait n'étant pas confortable pour la pré-
 sente assemblée, il est résolu que la
 séance soit continuée au Bureau du
 Secrétaire, et que les contribuables présents
 auront le privilège d'assister à cet endroit

Adopté
 Proposé par le conseiller Julien Brassard
 Secondé par le conseiller Arthur Labelle
 Que le billet de M. Wilfred Machabie au
 montant de mille dollars \$1000.00 soit renou-
 velé à deux mois au taux de 5% l'an.

Adopté
 Proposé par le conseiller Julien Brassard
 Secondé par le conseiller Arthur Labelle
 Que le rapport de vérification des livres de
 la municipalité de l'année Joly, pour
 l'année 1901, soumis ce jour à ce conseil

9/4/32 par le vérificateur M. G. St Denis comptable public licencié soit accepté et déposé aux archives de la corporation pour y référer au besoin

Adopté

Proposé par le conseiller Henri Godard
 Secondé par le conseiller Hilaire Labelle
 Qu'il soit alloué à monsieur G. St Denis comptable public licencié un montant de cent vingt cinq dollars \$125.00 en paiement d'audition des livres de la corporation du canton Joly et travaux supplémentaires en rapport avec cette vérification.

Adopté

Proposé par le conseiller Henri Godard
 Secondé par le conseiller Arthur Labelle
 Que M. Alexis Belisle soit réingagé secrétaire-trésorier pour la corporation du canton Joly aux conditions de \$225.00 deux cent vingt-cinq piastres comme salaire annuel, et d'une allocation de vingt-cinq dollars pour l'entretien de bureau par année.

Adopté

Proposé par le conseiller Arthur Labelle
 Secondé par le conseiller Hilaire Labelle
 Que la séance soit ajournée à mercredi le 13 courant à neuf heures

Adopté

Arthur Labonté maire

Alexis Belisle
 Secrétaire Trésorier

19/4/32

Municipalité du Canton Joly

Jeanneda
 Charles Dubé
 Desjardins

Li-une session régulière du Conseil Municipal du Canton Joly, comme suite à l'ajournement des neuf derniers mois courant, et après avoir préalablement donné au Conseil Louis Jubinville fils absent à la dernière assemblée, l'assemblée est tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit conseil mercredi le treize avril mil neuf cent trente-deux, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et de ses amendements, à laquelle assemblée sont présents Monsieur Arthur Labonté maire et Messieurs les conseillers Henri Godard, Hilaire Labelle Louis Jubinville fils, Henri Brassard formant le corps complet de ce conseil

Approuvé par le conseiller Henri Godard
 Secondé par le conseiller Hilaire Labelle
 Que le secrétaire-trésorier soit autorisé à acheter, ou à faire imprimer suivant le cas, conformément aux recommandations des vérificateurs Monsieur J. St-Denis, des Filiales Canton Joly pour conserver les pièces justificatives de la Corporation.

- B Un index pour le rôle de perception;
- C Un livre dit Rôle Évaluation
- D Des feuillets dits feuillets pour le temps des hommes pour travaux sujets à répartitions de montées etc
- E Des blancs de mandats de paiement
- F Papier à correspondance.

13/4/32

Ce vis de motion est donné par le conseiller
 Henri Godard qui à la prochaine séance
 régulière, il sera soumis un nouveau
 règlement imposant une taxe de \$2.50. Deux
 piastres et cinquante sous par lot, ayant
 front sur la route à l'entretien du gouverne-
 ment, amendant le règlement ^{no} impos-
 sant déjà une taxe de \$5.00 par lot, ayant
 frontière sur la route nationale en l'entree-
 tien du gouvernement.

Ce vis de motion est donné par le conseiller
 Louis Lubinville fils qui à la prochaine
 séance régulière il sera soumis un
 règlement imposant une taxe foncière
 générale, sur tous les biens imposables
 de cette municipalité, au taux de
 un et demi 1/2% pour cent, pour un-
 couvrir les dépenses paumentales pour
 l'année mil neuf cent trente deux.

Proposé par le conseiller Henri Godard
 Secondé par le conseiller Hilaire Labelle
 Que l'engagement de m. J. St Denis comme
 vicé-président pour l'année 1932, soit renuise
 à la prochaine assemblée Adopté

Proposé par le conseiller Hilaire Labelle
 Secondé par le conseiller Henri Godard
 Que la séance soit levée

Arthur Labonte maire

Cyprien Leclerc Secrétaire Trésorier

2/5/32
Canada
Prov de Québec
Dist de Montcalm

Municipalité du Canton Joly

À une session générale du Conseil Municipal du Canton Joly, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit-Conseil, lundi le deux mai mil-neuf-cent-trente-deux, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec, à laquelle session sont présents Monsieur Arthur Labelle Maire et messieurs les conseillers Henri Godard, Hilaire Labelle, Julien Brassard, Henri Brassard, Arthur Labelle, Louis Jubinville fils, formant quorum sous la présidence de son Honneur le maire.
Il est ordonné et statué, et le Conseil statue et ordonne par résolution comme suit.

Proposé par le conseiller Julien Brassard
Secondé par le conseiller Arthur Labelle.
Que les minutes en date du 9 avril 1932 soient satisfaites, et que le vote donné sur les propositions passées au Bureau du Secrétaire soit reconsidéré, parce que cette gouvernance n'est pas légale.

Proposé par le conseiller Julien Brassard
Secondé par le conseiller Arthur Labelle.
Que les minutes des assemblées, du 4-9-13-Avril 1932 soient acceptées & signées après reconsidération du vote donné sur les propositions faites et passées en séance du 9 Avril, 1932, et durant que le Conseil, à siégé au Bureau du Secrétaire

Proposé par le conseiller Julien Brassard
Secondé par le conseiller Arthur Labelle
Que le billet de M. Wilfrid Machabie

2/5/32 avec la Corporation du Canton Joly, au
montant de \$1,000.00 mille dollars
soit renouvelé à douze mois au taux de 5% l'ant

Proposé par le conseiller Julien Brassard
Secondé par le conseiller Arthur Labelle
Que le rapport de vérification des livres de
la Municipalité du Canton Joly pour l'année
1931 Mil neuf cent trente et un, soumis ce
jour à ce Conseil par le vérificateur
M J A Denis Comptable public licencié
soit accepté et déposé aux archives de la
Corporation pour y référer au besoin

Proposé par le conseiller Henri Godard
Secondé par le conseiller Pelain Labelle
Qu'il soit alloué à M J A Denis Comptable
public licencié un montant de \$125.00
Cent vingt-cinq dollars en paiement
d'audition des livres de la Corporation du
Canton Joly et travaux supplémentaires en
rapport avec cette vérification

Proposé par le conseiller Henri Godard.
Secondé par le conseiller Arthur Labelle
Que M. Alfred Labelle soit réengagé Secré-
taire-Trésorier de la Municipalité du Canton
Joly aux conditions de \$225.00 deux
cents vingt-cinq piastres par année avec
allocation de \$25.00 vingt-cinq piastres
en plus annuellement pour entretien de bureau

Proposé par le conseiller Arthur Labelle
secondé par le conseiller Pelain Labelle
Que la séance soit gouvernée à mercredi
le 13 courant à neuf heures. a.m.

2/3/32 Proposé par le conseiller Henri Godard
 Secondé par le conseiller Arthur Labelle.
 Qu'un avis soit donné au Conseil Municipal
 du Village de Labelle, de voir à ce
 que la Salle Municipale soit chauffée con-
 venablement et préparée & ouverte pour les
 assemblées du Conseil Municipal au moins
 à 7 heures du matin. Adoptée

Proposé par le conseiller Julien Brassard
 Secondé par le conseiller Henri Godard
 Que le règlement numéro 60 Amendant le
 règlement no 61 et l'avis de motion du présent
 règlement soit homologué et signé par le
 maire et le secrétaire. Adoptée

Proposé par le conseiller Louis Jubinville fils
 Secondé par le conseiller Hilaire Labelle.
 Que le règlement no 67 imposant une taxe
 de 1/2% sur toutes les biens imposables de cette
 municipalité soit homologué et signé par le
 maire et le secrétaire. Adoptée

Proposé en amendement par le conseiller Julien Brassard
 Secondé par le conseiller Arthur Labelle
 Que le règlement no 67 en amendement à l'avis
 de motion donné en séance du 13 avril
 fixant le prélevé de 1932 à un et demi pour cent
 soit de 1% au lieu de 1 1/2%

Cette proposition étant mise aux voix
 Ont voté pour la motion en amendement Messrs
 Henri Godard, Julien Brassard, Arthur Labelle

Ont voté pour la motion principale Messieurs
 Henri Brassard, Louis Jubinville fils, Hilaire
 Labelle. Monsieur le maire donnant son
 vote sur la motion principale cette dernière
 est adoptée sur cette même division. Adoptée

26/5/32

Proposé par le conseiller Julien Brassard
 secondé par le conseiller Hélaine Labelle
 Que le paiement de l'entretien d'hiver, des
 montées rendus en décembre dernier soit autorisé.

Pont Louvin	@	Joseph Loriguy	\$7.00 P
Montée Trancouba	@	J. B. Trancouba	20.00 P
" 1 Milgour	@	Stanislas Milgour	8.00 P
" 1 Milgour	@	Gyran Labelle	3.00 P
" 1 Renaud	@	Deljean Renaud	9.00 P
" 1 Brassard	@	Napoléon Lévesque	15.00 P
" 1 Lauson	@	Georges Lauson	20.00 P
" 1 Lauson	@	Joseph Lauson	22.00 P
" 1 Dufour	@	H. Dufour	14.00 P
" 1 Lechapleau	@	Edmond Lymbet	15.00 P
" 1 Lechapleau	@	Julien Labelle	10.00 P
" 1 Lechapleau	@	René Drouin	5.00 P

Conseil Fernand Lambert se voit à faire sa
 clôture de ligne entre lui et Frédéric Davis

Proposé par le conseiller Hélaine Labelle
 secondé par le conseiller Julien Brassard.
 Que la séance soit levée. Adoptée

Arthur Gobant maire
 Alfred Bélisle
 Sec. Trés.

Canada
 Prov. de Québec
 Dist. de Montréal

Municipalité du Canton Joly

Prune session générale du conseil muni-
 cipal du Canton Joly. Tenue au lieu et à
 l'heure ordinaire des séances du dit conseil
 lundi le six Juin, 1932 conformément aux
 dispositions du Code Municipal de la Province
 de Québec et à ses amendements, à laquelle
 session sont présents Monsieur Arthur Gobant

6/6/32 Le Maire et messieurs les conseillers
 Julien Brassard, Hilaire Labelle, Henri Godard,
 Corthuis Labelle formant quorum
 sous la présidence de son Honneur le Maire

Proposé par le conseiller Corthuis Labelle
 Secondé par le conseiller Henri Godard.
 Que les minutes des Assemblées du 2 mai
 dernières soient adoptées et signées.

Adopté
 Proposé par le conseiller Julien Brassard
 Secondé par le conseiller Corthuis Labelle
 Que le referendum pour approbation ou désap-
 probation du règlement numéros 68 autoris-
 sant les licences pour la vente de la bière
 et du vin dans la Municipalité du Canton Joly
 soit fixé au vingt quin courant.

Adopté
 Proposé par le conseiller Julien Brassard
 Secondé par le conseiller Henri Godard
 Que M. le Maire soit chargé d'aller voir M^{me}
 Emilgour pour prendre entente, arrangements
 avec elle au sujet du compte de l'Hôpital Ste-
 Jeanne d'Arc, pour soins et hospitalisation
 de son fils Étienne.

Adopté
 Proposé par le conseiller Henri Godard
 Secondé par le conseiller Corthuis Labelle
 Que le salaire sur les travaux municipaux,
 voirie etc, soient fixés comme suit et
 qu'avis soient donnés aux inspecteurs
 Un homme seul payé de dix heures. \$1.50 -
 Un homme & deux chevaux " " " " \$3.00 -
 Un homme & un cheval " " " " \$2.00 -

Adopté
 Proposé par le conseiller Julien Brassard
 Secondé par le conseiller Corthuis Labelle.
 Que les comptes suivants soient acceptés & payés

6/6/32	Napoleon Gelinas Ent Frontières	\$ 9.75	✓	
	Joseph Languon Ent Frontières	\$ 17.50	✓	
	Joseph Languon	2.45	✓	
	Bernard Lorcémit	2.10	✓	
	Pierre Blot	Monsieur Lang J.	3.60	✓
	Pierre Blot	Lang J. St-Jean	5.80	✓
	Joseph L. Bowin	Voteur monsieur Lang J.	\$ 40.00	✓
	Canadian International Paper Co.	\$ 27.00	✓	
	Canadian Ice Express	.60	✓	

Adopté

Proposé par le conseiller Julien Brassard.

Secondé par le conseiller Henri Godard.

Qu'une remise de cinquante sous soit faite à
 Médard Ste-Jean de l'autre côté frontière hiver 1930-31
 & Joseph Bussan & S. Ste-Jean

Adopté

Proposé par le conseiller Hilaire Labelle

Secondé par le conseiller Julien Brassard

Que la séance soit levée

Adopté

Arthur Labonte Maire
 Alfred Bélisle Sec. Trés.

Canada

Prov. de Québec

Dist de Montcalm

11/6/32

Municipalité du canton Joly

Une session générale spéciale du
 Conseil Municipal du canton Joly, réguliè-
 rement convoquée par M le maire et après
 avis préalablement donné aux conseillers
 l'assemblée est tenue au lieu et à l'heure
 ordinaire des séances du dit conseil, samedi
 dix onze mil neuf cent trente deux
 conformément aux dispositions du Code Muni-
 cipal de la Province de Québec et à ses amendements
 à laquelle session sont présents Monsieur
 Arthur Labonte maire et messieurs les
 conseillers, Hilaire Labelle, Arthur Labelle
 Henri Brassard, Julien Brassard, Henri
 Godard, Louis Jubinville fils formant la

11/6/32 corp complet de ce conseil, sous la présidence de Son Honneur le maire

Proposé par le conseiller Arthur Labelle
 Secondé par le conseiller Henri Godard.
 Que ce conseil prend connaissance de la correspondance venant du Ministère des Travaux Publics et du Travail et des Travaux de chômage et chargé son Secrétaire d'y donner suite,

Que le Secrétaire-Trésorier soit autorisé à remettre aux contribuables les argent collectés pour taxes, et provenant de la somme octroyée et destinée à remédier au chômage.

Que tous ceux qui ont laissé une part de leur salaire des travaux immédiats au chômage, sur leur taxes sont invités à se présenter au Bureau du Secrétaire-Trésorier, qui est par la présente résolution ^{autorisé} à leur faire remise des sommes ainsi perçues, avec le consentement de chacun. Adoptée

Proposé par le conseiller Hilaire Labelle
 Secondé par le conseiller Julien Brassard.
 Que la séance soit levée Adoptée

Arthur Labelle, maire
 Hilaire Labelle Sec. Trésorier

27/6/32
 Canada
 Prov. de Québec
 Dist. de Montréal

Municipalité du Canton Joly

Et une session spéciale du Conseil Municipal du Canton Joly, régulièrement convoqué par M. le Secrétaire au sujet d'un règlement autorisant la vente de la bière et du vin.

27/6/32.

dans les limites de la Municipalité, et après avis préalablement donné à tous les conseillers et maire, l'assemblée est tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit Conseil lundi le 27) vingt-sept Juin mil neuf cent trente-deux, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents Monsieur Arthur Labonté maire et Messieurs les conseillers Julien Brassard, Henri Brassard, Arthur Labelle formant quorum sous la présidence de Monsieur Arthur Labonté maire.

Il est ordonné et statué et ce Conseil statue et ordonne par résolution comme suit

Il est proposé par le conseiller Julien Brassard qui donne avis de motion, appuyé par le Conseil le dit Arthur Labelle, qu'à la prochaine séance régulière de ce Conseil il sera présenté et soumis un règlement autorisant la vente de la bière et de vin dans les limites de cette Municipalité

Proposé par le conseiller Julien Brassard
 Secondé par le conseiller Henri Brassard
 Que la séance soit levée

Adopté

Adopté

Arthur Labonté Maire
 Claude Bélisle Sec. Trés.

/

Municipalité du Canton Joly

4/7/32.
 Canada
 Nord Québec
 Dist de Montcalm

À une session générale du Conseil Municipal du Canton Joly, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit Conseil lundi le quatrième jour de Juillet mil neuf cent trente deux, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec

à laquelle session sont présents Arthur Labonté, Hélaine Labelle, Henri Godard, Julien Brassard, Arthur Labelle, formant quorum sous la présidence de Son Honneur le maire

Il est ordonné et statué et le Conseil statue et ordonne par résolutions comme suit.

Proposé par le conseiller Arthur Labelle
 Secondé par le conseiller Henri Godard
 Que les minutes des assemblées du 6 juin 11 ouz. et 27 vingt-sept juin mil neuf cent trente deux soient adoptées et signées

Adopté

Proposé par le conseiller Julien Brassard
 Secondé par le conseiller Henri Brassard
 Que le règlement portant numéros autorisant des licences permis pour la vente de la bière et du vin dans les limites de la municipalité soit adopté et signé par le maire et le Secrétaire. Ce règlement devant être approuvé par la majorité des électeurs, un référendum sera tenu à la salle municipale le vingt-cinq du mois courant

Adopté

Proposé par le conseiller Henri Godard
 Secondé par le conseiller Henri Brassard
 Que les comptes de Messieurs Henri Filiatault et Pierre Lévesque pour travaux de voirie soient pris en considération pour être étudiés à la prochaine assemblée de ce conseil.

Adopté

Proposé par le conseiller Henri Godard
 Secondé par le conseiller Julien Brassard
 Que les comptes suivants soient acceptés et payés

M. Dupuis pour habie dent	50.00	✓
L'Environ du Nord	11.66	✓
Imprimerie des Formules Légales.	6.09	✓
Joseph Bellement dent	60 -	✓

4/7/32

Proposé par le conseiller Hélaine Labelle
 Secondé par le conseiller Julien Brassard
 Que la séance soit levée Adopté

Arthur Labonté Maire
 Eugène Bélisle Sec. Trés.

18/7/32

Canada

Prov. de Québec

Dét. de Montcalm

Municipalité du Canton Joly

À une session spéciale du Conseil Municipal du Canton Joly, régulièrement convoquée par le Secrétaire-Trésorier, au sujet de la nomination d'un estimateur en remplacement de Monsieur Joseph Terrault, et question du chemin conduisant aux propriétés minières de La Labelle Michel & Garnet Lés., et après avis préalablement donné à tous les conseillers l'assemblée est tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances du dit Conseil, le mardi le dix-huit juillet mil neuf cent trente-deux conformément aux dispositions du Code Municipal de La Province de Québec et à ses amendements, à laquelle session sont présents, Monsieur Arthur Labonté maire et messieurs les conseillers, Hélaine Labelle, Le Jubinville fils, Arthur Labelle, Julien Brassard, Henri Godard formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire.

Il est proposé par le conseiller Henri Godard
 Secondé par le conseiller Arthur Labelle
 Que Monsieur Joseph Terrault soit destitué
 de la charge d'estimateur, et remplacé par
 Monsieur Stanislas Migoures. Adopté

(Proposé par le conseiller) Cevis de motion est donné
 Secondé par le conseiller Julien Brassard
 qu'à la prochaine séance de ce conseil

18/7/32 il sera soumis un règlement, réglant les chemins ou route par direction, Les lots Labelle Michel & Garnet. Que tous les propriétaires ou occupants aient leurs chemins de front, et que la balance de ces lots soient en montée.

Cris devra être donné aux intéressés

Proposé par le conseiller L. Jubinville fils Adopté
 Secondé par le conseiller Hélène Labelle
 Que la séance soit levée Adopté

Arthur Labonté Maire
 Eugène Bélisle
 Sec. Trésorier

Canada
 Prov. de Québec
 Dist. de Montcalm
 1/8/32

Municipalité du Canton Joly.

À une session générale du conseil municipal du Canton Joly, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit conseil, lundi le premier août mil neuf cent trente-deux, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec et à ses amendements, à laquelle session sont présents Monsieur Arthur Labonté Maire et Messieurs les conseillers Henri Godard, Arthur Labelle, Louis Jubinville fils, Henri Brassard, Julien Brassard, formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire. Il est ordonné et statué et le conseil statue et ordonne par résolution comme suit

Proposé par le conseiller Julien Brassard
 Secondé par le conseiller Arthur Labelle
 Que les minutes des assemblées des 4 et 18 juillet soient adoptées et signées

Adopté

1/8/32

Proposé par le conseiller Julien Brassard
 Secondé par le conseiller Arthur Labelle
 Que le règlement numero 69, donnant une
 frontière à la charge des propriétaires ou occu-
 pants des lots 14-15-16-17-18-19-20, etc.
 soit homologué, adopté et signé par le
 maire et le Secrétaire

Adopté

Proposé par le conseiller Julien Brassard
 Secondé par le conseiller Louis Jubinville fils
 Que ce conseil ratifie le règlement numero 68
 approuvé par la majorité des électeurs, lequel
 règlement autorise l'émission de permis
 ou licences pour la vente de la bière et du
 vin dans les limites de la municipalité

Adopté

Proposé par le conseiller Julien Brassard
 qu'à avis de motion est donné ^{par lui-même} qu'à la
 prochaine séance générale il sera soumis
 un règlement changeant la frontière des
 lot numero 13 à 4 angles du vieux chemin
 au nouveau longeant le lac Labelle.

Adopté

Avis de motion est donné par le conseiller
 Arthur Labelle qu'à la prochaine séance
 générale de ce conseil il sera soumis un
 règlement fermant le chemin dit vieux che-
 min, longeant les lots 14-15-16 du rang 4
 et 13 du rang 5. (Du à l'avenir ce chemin se-
 ra fermé)

Adopté

Avis de motion est également donné par le conseiller
 Henri Godard, Que le règlement portant numero
 62 soit annulé à toutes fins que se doivent et que
 les lots 37 et demi du rang 4, n'aient que leur
 frontières individuelle, et que le chemin
 se trouvant à la charge des propriétaires ou occu-
 pants, et dont pris dans la montée, retourne
 sur l'entretien de la montée L'Épaveau

1/8/32

Attendu que le règlement numero 68 autorisant l'octroi de licences pour la vente du vin et de la bière dans les limites de la municipalité a été approuvé à l'unanimité des votants.

Attendu que monsieur Leopold Genet propriétaire de l'hôtel "La Clairière" est déjà détenteur d'un permis de salle à dîner.

Le Conseil municipal du canton Joly, approuvé à l'unanimité, étant proposé par le conseiller Henri Brassard et secondé par le conseiller Arthur Labelle & résolu unanimement, qu'une approbation est donnée à la demande de monsieur Genet de faire changer son permis actuel en une licence générale d'hôtel pour la vente du vin et de la bière pendant la saison du tourisme et recommande à la Commission des Liqueurs de lui accorder la dite licence. Adopté

Ordonnance est donnée par le conseiller Henri Godard. Que tous les chemins qui sont à la charge de la municipalité Que cet entretien tant pour travaux d'hiver que travaux d'été soit en montée, dans leur respectif. Adopté

Proposé par le conseiller Henri Brassard
Secondé par le conseiller Julien Brassard.

Que les comptes suivants soient acceptés et payés

Joseph Saignon fils	3.00	f
Pacific Railway	5.84	f
Josephat Lejeune	5.50	f
Ernie Cormier	1.50	f

Adopté par le conseiller Henry Godard.
Secondé par le conseiller Henri Brassard. Que la séance soit levée. Arthur Labelle Maire
Cyprien Sec-Traffic

Trans Valley 1.50
Exp.

Commissaire
 Louis Dubé
 Cité de Montcalm
 6/9/32

Municipalité du Canton Joly

À une session générale du conseil municipal du Canton Joly, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit conseil, Mardi le six septembre mil neuf cent trente-deux, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements, à laquelle session sont présents Messieurs Arthur Labonté Maire et Messieurs les conseillers, Henri Godard, Julien Brassard, Hilaire Labelle, Louis Jubinville fils, Arthur Labelle, formant quorum sous la présidence de son Honneur le maire. Il est ordonné et statué et ce conseil statue et ordonne par résolution comme suit.

Proposé par le conseiller Julien Brassard
 Secondé par le conseiller Arthur Labelle
 Que les minutes de l'assemblée du premier août mil neuf cent trente-deux soient adoptées et signées. Adopté

Proposé par le conseiller Henri Godard.
 Secondé par le conseiller Julien Brassard.
 Que l'adoption des règlements nos 69, 70, 71, 72, 73 soit remise à la prochaine assemblée générale afin d'étudier davantage ces règlements. Adopté
 Le secrétaire est par la présente chargé de prendre des informations au sujet du règlement numéro 73, concernant les lots abandonnés à la charge de la municipalité, expliquant que la municipalité est dévici en accord avec le règlement. Adopté

Il est proposé par le conseiller Hilaire Labelle
 Secondé par le conseiller Julien Brassard
 Que le rôle d'évaluation tel que soumis

6/9/32 et déposé par les estimateurs, après avoir été examiné par les membres du Conseil soit adopté, et signé par le maire et le secrétaire-Trésorier.

Liste de Protets sur certaines Evaluations présentés, verbalement durant l'examen du dit Role.

Protet de Monsieur P^e Torgot sur le lot no 24 Rang A. comme étant trop élevé.

Protet de Monsieur Arthur Clarie sur les lots nos. 29, 30, 31, 32, 33 du Rang A. contre l'évaluation comme étant trop élevée.

Protet de Monsieur P^e Torgot contre l'évaluation du lot et bâtisses Partie B. blut. comme étant trop élevée.

Et également sur la pointe du Syndicat du Lac Labelle, contre l'évaluation comme étant trop élevée.

Protet. de M^r P^e Torgot sur l'évaluation des propriétés de Messieurs des estimateurs comme n'étant pas assez élevée.

La Jabinville père et fils
Protet de Monsieur J. Vennat contre l'évaluation de Monsieur Louis Jabinville fils sur le lot no 25 comme étant ~~truff~~ pas assez élevée.

Protet de M^r Heoul Vennat contre l'évaluation des lots 13, 14, 15, 16, parties dans le Canton Joly comme étant une évaluation trop élevée.

Protet de Monsieur Donat Valiquette sur l'évaluation des lots nos 6, 7, 8, 9, 10 Rang B comme étant trop élevée. Adoptée

Proposé par le conseiller Julien Brassard
Secondé par le conseiller Henri Gossard.

6/9/32

Que le changement suivant soit fait au rôle d'évaluation.

Lots nos 34-38 et 1/2-36 et 38-37 d. soient portés au nom de Joseph Bisson en retranchant celui de Louis Jubinville fils Adopté

Proposé par le conseiller L. Jubinville fils
Secondé par le conseiller Hilaire Labelle.

Que les comptes suivants soient acceptés et payés

Commission de laire de La Rivière H. B. Bonin	\$ 101.25	✓
Pierre Lelot Montée Henry J	\$ 1.50	✓
Pierre Lelot	11.25	✓
Henri Lelot	8.25	✓
Henri Lelot payé par la Corporation	5.25	✓
René P. Lelot	5.25	✓
Pierre Lelot	9.75	✓
Auguste Bisson Montée Brassard	15.00	✓
Henri Filiatrault payé par la Corporation	\$ 34.35	✓
Hodard Oscar. Montée Raymond.	7.14	✓
J. Corporation	1.58	✓
Jotigne David Le Fenier Rue Houle	5.00	✓

Adopté

Proposé par le conseiller Henri Hodard.

Secondé par le conseiller Julien Brassard.

Que la séance soit levée.

Adopté

Arthur Lalanté Maire
Appréhensé Sec. Trésorier

Canada
Prov de Québec
Dist de Montcalm
21.06.32

Municipalité du Canton Joly.

À une session régulière du Conseil Municipal du Canton Joly, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit conseil, lundi le trois Octobre mil neuf cent trente-deux, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec, à laquelle session sont

3 110/32 présents Messieurs les conseillers
 Julien Brassard, Henri Brassard
 Hilaire Labelle, Arthur Labelle
 formant quorum sous la présidence
 de Monsieur Hilaire Labelle prési-
 dent.

Il est proposé par le conseiller Julien Brassard
 secondé par le conseiller Henri Brassard.
 Que Monsieur Hilaire Labelle soit
 nommé président de cette assemblée
 en l'absence du maire & du Co. maire

Adoptée
 Il est proposé par le conseiller Arthur Labelle
 secondé par le conseiller Julien Brassard.
 Que les minutes de l'assemblée du six
 septembre écoulé soient adoptées et signées

Monsieur Henri Godard arrivé durant l'assem-
 blée prend sous sceau

Il est proposé par le conseiller Arthur Labelle
 secondé par le conseiller Julien Brassard
 Que les règlements numéros 70, 71, 72, 73.
 soixante-dix, soixante-et-onze, soixante-
 douze et soixante-treize soient homo-
 logués et signés par le maire et le secré-
 taire-trésorier.

Adoptée.
 Proposé par le conseiller Arthur Labelle
 secondé par le conseiller Henri Godard
 Que le secrétaire-trésorier soit autorisé
 de (à) signer pour et au nom de la Corpora-
 tion du Canton Joly, les formules nécessaires
 et requises, aux fins de retirer les vieux
 chèques tirés sur le compte de cette Corpora-
 tion à la Banque Canadienne Nationale
 d'Annunciation, après s'être assuré
 de la balance restant en Banque.

31/10/32

Proposé par le conseiller Arthur Labelle
 Secondé par le conseiller Henri Godard
 Que la liste des électeurs telle que rédigée
 par le secrétaire pour l'année 1932 soit
 approuvée et acceptée par ce Conseil (Adopté)

Proposé par le conseiller Henri Brassard
 Secondé par le conseiller Henri Godard.

Qu'une demande de secours directs, soit
 faite et adressée au Ministère des Travaux
 Publics et du Travail, Département du
 Chômage, mentionnant que plus de vingt
 familles sont dans un besoin urgent et
 dans un état nécessiteux, auquel la
 Municipalité est appelée à subvenir

Adopté

Information devra être prise auprès de
 la Revue Municipale, au sujet de défrui-
 chement le long d'un chemin, faisant men-
 tion que des Travaux ont déjà été faits

Adopté

Proposé par le conseiller Arthur Labelle
 Secondé par le conseiller Henri Brassard
 Que le Compte du font fait par l'inspecteur
 Joseph Laugon soit remis à la prochaine assemblée

Adopté

Proposé par le conseiller Julien Brassard
 Secondé par le conseiller Henri Brassard.

Qu'une demande pour construction de ponceau
 sur la route Labelle Macaza sur les lots 8-9 Rang 8
 soit faite au Ministère de la Voirie Mt Laverie

Proposé par le conseiller Julien Brassard
 Secondé par le conseiller Arthur Labelle

Que le salaire du Secrétaire des Estimateurs
 soit fixé à \$1.00 Une piastre par jour Adopté

Proposé par le conseiller Henri Godard
 Secondé par le conseiller Arthur Labelle

3/10/32

Que la demande de M. L'abbé Sylvestre
 de la concession de certains lots, à la paroisse
 de Vandée, du no 25 @ 60 Rang du
 Canton Labelle et les lots no 10 @ dix
 dans les rangs C, B, G. Canton Labelle
 soit prise en considération pour étude adoptée

Proposé par le conseiller Julien Brassard.
 Secondé par le conseiller Henri Godard.
 Que les comptes suivants soient acceptés
 et payés.

Revue Municipale		\$20.00	✓
Corporation de la Montée Rang 16		46.67	✓
"Cure de Belisle by Sec. Nat. Evang"		8.60	✓
Cure de Belisle de Cécile		16.50	✓
Cure de Belisle de Trais de Pension		1.50	✓
Stanestlas Miljours Pension		1.00	✓
Loyer Salle Municipale 1931		50.00	Payé ✓
Timbres Portée		3.00	✓
Josaphat Laugon (Montée Brison)		2.25	✓
Josaphat Laugon.	Lot no 20	2.25	✓
"	"	1.50	✓
"	de Brison Montée	1.50	✓
Amé Boisvert	"	.75	✓
Felicien Boisvert	"	.75	✓
Delphis Jubenville	"	.75	✓

Adoptée
 Proposé par le conseiller Henri Brassard
 Secondé par le conseiller Julien Brassard.
 Que la séance soit levée

Hilaire Labelle Président
 Hyppolite Sec-Treasorier

Municipalité du Canton Joly

Canada

Prov de Québec
Dist de Montcalm
7/11/32

À une session générale du conseil municipal du Canton Joly, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit conseil, lundi le sept novembre mil neuf cent trente-deux, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec, à laquelle session sont présents Messieurs Théodore Labonté Maire et messieurs les conseillers Henri Godard, Hilaire Labelle, Julien Brassard Louis Jubinville fils, Arthur Labelle formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire

Il est proposé par le conseiller Henri Godard
Secondé par le conseiller Louis Jubinville fils
Que les minutes de l'assemblée du trois
Octobre dernier soient adoptées et signées

Adopté

Proposé par le conseiller Julien Brassard
Secondé par le conseiller Hilaire Labelle.
En ce conseil sollicite un octroi aux fins
de remédier au chômage, et à aider nos
nécessiteux, et s'engage à contribuer pour
sa part à 33 1/3 tiers de tout montant
qui sera autorisé et dépensé à telles fins

Adopté

Proposé par le conseiller Julien Brassard
Secondé par le conseiller Henri Godard
Qu'un avis soit adressé au ministère de la Voirie
par son bureau à Mont Laurier, de voir à faire
creuser les embarras, fossés, le long de la route 11
dans toutes les limites de cette municipalité, là
où il sera nécessaire afin de donner cours à l'eau
pour les eaux d'automne et du printemps, et si
l'ouvrage n'est pas fait cet automne, nous
tenons, à avvertir que le ministère de la Voirie

7/11/32 sera responsables des dommages. qui
pourraient en résulter. Adopté
Les lots 20 long S et 30 long E. sont notamment
concernés.

Proposé par le commissaire Henri Godard
Secondé par le conseiller Julien Brassard
Que les comptes suivants soient acceptés et payés

Pierre Lelat	8	1.50 f
Henri Lelat	8	1.50 f
Oscar Godard. Bristol Angles.	8	14.46 f
Josephat Laugon H		6.75 f
Arthur Derave Monies Reunion		.60 f
Josephat Laugon " H "		3.10 f

Adopté

Proposé par le conseiller Henri Godard.
Secondé par le conseiller Arthur Labelle
Que la séance soit levée Adopté

Arthur Labonte Maire
L. Billette Sec. Trés.

Municipalité du Canton Joly.

Canada
Prov. de Québec
Dist de Montcalm
5/12/32

Le une session générale du Conseil
Municipal du Canton Joly, tenue au lieu
et à l'heure ordinaire des séances du
dit Conseil, lundi le cinq Décembre mil
neuf-cent-trente-deux, conformément aux
dispositions du Code Municipal de la Pro-
vince de Québec et à ses amendements, à
laquelle session sont présents Messieurs Arthur
Labonte maire et messieurs les conseillers
Julien Brassard, Henri Godard, Arthur
Labelle, Louis Jubinville fils formant
quorum sous la présidence de son Honneur
le maire

5/12/32

Proposé par le conseiller Henri Godard
 Secondé par le conseiller Cesther Labelle
 Qu'une nouvelle demande soit adressée au
 Ministère de La Colonisation, se référant, deman-
 de déjà adressée aux fins de concéder le lot
 numéro 23 Rang J. à M Henri Paradis, colon.

Adopté

Proposé par le conseiller Cesther Labelle
 Secondé au conseiller Julien Brassard
 Que les minutes de l'assemblée du 7 novembre
 1932, soient adoptées et signées

Adopté

Proposé par le conseiller Henri Godard
 Secondé du conseiller Julien Brassard.
 Que ce Conseil accepte l'octroi, pour services
 directs fixés à \$180.00, aux conditions requises
 et s'engage à contribuer au tiers de la som-
 me autorisée

Adopté

Proposé par le conseiller Julien Brassard
 Secondé par le conseiller Cesther Labelle
 Que messieurs Louis Jubinville fils & Henri
 Godard soient chargés de se rendre sur les lieux
 afin de s'assurer (des limites de la Montée Tran-
 coux; si cette dernière montée a raison d'exister
 de ce même que ce qui se rapporte au chemin
 de front de M Frédéric David

Adopté

Proposé par le conseiller Louis Jubinville fils
 Secondé par le conseiller Cesther Labelle
 Que ce Conseil ratifie & accepte la vente des
 montées aux personnes, et conditions suivantes

Port Dorvin	\$ 3.75 @	Josephat Bisson
Montée Trancoux	\$ 9.00 "	Frédéric David
" Mulgours (grande)	\$ 5.00 "	Les Milgours
" " petite	\$ 2.75 "	Raoul Labelle
" Renaud	\$ 8.50 "	Henri Godard

5/12/32

Montée Brisson	1/2 11.75	Delphis Juchville
" Brassard	1/2 8.25	Denien Brisson
" Laizon	1/2 20.00	Josephs Livoir
" Orban	1/2 8.00	Carie Cormier
" Chapleau 4.	1/2 12.00	Edelard Brunet
" Chapleau	1/2 11.00	00
" Chapleau	1/2 1.75	Sinaï Rousseau

Adoptée

Proposé par le conseiller Esthur Labelle
 Secondé du conseiller La Juchville fils
 Que M. Auguste Létisole soit nommé prési-
 dent d'Élection à l'Élection de 1933.

Adoptée

Proposé par le conseiller Henri Godard
 Secondé par le conseiller Arthur Labelle
 Que les propriétés (Lots) suivant liste
 ci-dessous soient mises en vente pour
 perception des taxes dues, sur telles propriétés
 à la prochaine vente par le Conseil de Comté
 à moins que telles taxes aient été payées
 au trésorier de cette municipalité avant
 la vente, le tout sujet aux frais d'ins-
 cription ou tous autres frais en rapport
 avec telle vente

Soldier Settlement Board Lots 1/2-2, 3, 4, - King A	
Leanton Joly	Dir 1/2 19.50
Mgr L. S. Couly No 5 lang Co.	" 1/2 17.00
" Exalaphat Labelle" 8-9	" 1/2 27.00
Delphis Paradio" 1/2-1 " B	" 1/2 15.50
Wilfrid David " 5, 6, 7, "	" 1/2 52.10
Dame Verte Marie Boissie	1/2 13.08
Auguste Brisson	1/2 57.00
Hermidas Delorme	1/2 55.64
Reclde Boissie	1/2 26.44
Nami C. Thérien	1/2 16.99
Dne V. C. Thérien	1/2 42.16

5/12/32	Hilbert Cenderson.	\$ 60.42
	Raymond Masson	\$ 46.16
	Bastien & Cartier	\$ 41.47
	Dr. G. Critchley & d.	\$ 44.05
	Edouard Paradis	\$ 8.59
	Marcel Walbruy.	\$ 28.63
	Syndicat du Lac Labelle	\$ 41.63
	Dame Emilie Lalot	\$ 12.45
	Lyane Cormier 13 H	\$ 8.14
	E. H. Woodworth	\$ 10.06
	Joseph Corriveau	\$ 33.88
	Jules Paquette 133 d.	\$ 23.54
	H. Cenderson.	\$ 60.42
	Joseph Noil	\$ 22.98
	Dave O'Shea	5.73
	R. Boyer	6.59
	Emile Louis Dural	5.98

Adopté

Proposé par le conseiller Julien Brassard
 Secondé par le conseiller Le Jubinville
 Que la séance soit levée

Arthur Galant, maire
 Le Trésorier

Municipalité du Canton Joly

Le Canada
 Prov de Québec
 Dist de Montcalm
 2/12/32

Ce une session spéciale du Conseil Municipal du Canton Joly, régulièrement convoquée, au sujet de contestation de l'évaluation des propriétés de M. Forget; Rôle d'évaluation et après avis préalablement donné à tous les conseillers, l'assemblée est tenue au lieu ordinaire des séances le neuf décembre mil neuf cent trente-deux, à onze heures de l'avant-midi: conformément aux dispo

sitions du Code municipal de la Province
 9/12/32 de Québec et à ses amendements : à cette
 session sont présents Monsieur Arthur La-
 bonté maire et messieurs les conseillers
 Hilaire Labelle, Julien Brassard, Henri
 Brassard, Henri Godard. formant ques-
 rum sous la présidence de son Honneur
 le maire

Il est proposé par le conseiller Julien
 Brassard secondé du conseiller Henri Bras-
 sard Que le secrétaire-trésorier M. Bélisle
 soit autorisé de comparaître chez le greffier
 aux fins de produire une défense, repré-
 tant les allégués connus par actions sous
 le numéro 2811.

Que M. Alfred Bélisle secrétaire, soit délé-
 gué pour aller prendre informations de la
 Revue Municipale à Montréal, à ce sujet
 apportant avec lui tous les documents
 utiles à telle fin

La Municipalité devant supporter frais de
 voyages, d'informations s'il y a lieu

Adopté
 Proposé par le conseiller Julien Brassard
 Secondé du conseiller Hilaire Labelle
 Que la séance soit levée Adopté

Canada

Municipalité du Canton Joly

Provd de Québec

Dist de Montréal

3/1/33

Ci une session régulière du Conseil
 Municipal du Canton Joly, tenue au
 lieu et à l'heure ordinaire des séan-
 ces du dit conseil, le mardi le 3 (trois) jan-
 vier mil neuf cent trente-trois, conformé-
 ment aux dispositions du Code Municipal
 de la Province de Québec et à ses amendements